

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 26 JANVIER 2026**

Délibération n° :

DL02/2026

Objet :

Installation de nouveaux
délégués de la
Communauté
d'Agglomération Paris
Saclay pour la commune
de Linas

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 26 janvier 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBERT (suppléant - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT Rémi (suppléant - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. RODARI (suppléant - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. GILBON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire - CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire - CPS) ; M. HENRIOT (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. LEQUIN (titulaire - CPS) ; M. MASURE (titulaire - CPS) - M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Pierre BERTIAUX est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 19/01/2026

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **24**
VOTANTS : **25**

Délibération n°DL02/2026

Installation de nouveaux délégués de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay pour la commune de Linas

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-33, L5211-1, L5211-5, L5214-57, L5721-2 et L5212-2,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse », et les statuts,

Vu la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 modifiée par les délibérations n°2021-313 du 24 novembre 2021, n°2022-251 du 28 septembre 2022, n°2023-41 du 15 février 2023, n°2024-115 du 26 juin 2024, n°2024-190 du 25 septembre 2024, n°2024-249 du 27 novembre 2024, n°2024-278 du 18 décembre 2024, n°2025-01 du 08 janvier 2025 et n°2025-23 du 05 mars 2025, n°2025-147 du 25 juin 2025, désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2025-314 du 10 décembre 2025 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant la proposition de la ville de Linas pour les remplacements de Monsieur Christian LARDIERE en qualité de délégué titulaire et de Monsieur RODARI en tant que délégué suppléant,

Considérant la nécessité pour la Communauté d'agglomération Paris Saclay de désigner de nouveaux représentants dans différents organismes à la suite de démission de conseillers municipaux et de changements parmi les conseillers communautaires,

Considérant l'obligation de procéder, pour la commune de Linas, à l'installation d'un nouveau délégué titulaire en remplacement de Monsieur Christian LARDIERE, représentant titulaire, et d'un nouveau délégué suppléant en remplacement de Monsieur RODARI, désignés par délibération du 16 juillet 2020 pour siéger au comité syndical du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Prend acte de l'installation du délégué syndical titulaire pour la commune de Linas, Monsieur RODARI et du délégué suppléant Madame MALBROUCK.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL02_2026
Date de la décision:	2026-01-26 00:00:00+01
Objet:	Installation de nouveaux délégués de la communauté d'agglomération Paris Saclay pour la commune de Linas
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20260126-DL02_2026-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20260126-DL02_2026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1056
nom original: dl 02 2026.pdf	application/pdf	337032
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20260126-DL02_2026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	337032
nom original: note présentation dl 02 2026.pdf	application/pdf	74956
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20260126-DL02_2026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	74956

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	5 février 2026 à 15h06min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 février 2026 à 15h10min13s	l'enveloppe 1305702 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	5 février 2026 à 15h15min39s	
Acquittement reçu	5 février 2026 à 15h20min32s	Reçu par le miat le 2026-02-05

